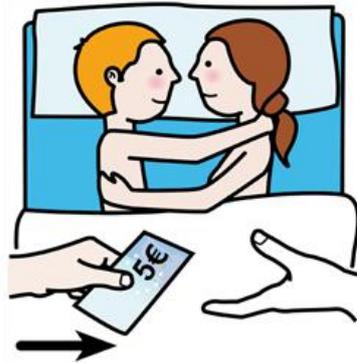




Visa pour le net



Vie relationnelle affective et sexuelle



24. Prostitution et pornographie

<http://www.visapourlenet.be/vie-relationnelle/pornographie-prostitution/>

Table des matières

1.	La prostitution, c'est quoi ?	3
2.	Prostitution : les règles à respecter.....	5
3.	Peut-on aller voir une prostituée ?	7
4.	C'est quoi la pornographie ?	9
5.	Quand la pornographie est-elle illégale ?.....	12
6.	La pornographie, je peux ?	12
<hr/>		
7.	Dictionnaire : pour bien comprendre.....	13
8.	Partenaires.....	19
9.	Références.....	20
10.	Auteurs du texte	20

24. Prostitution et pornographie

1. La prostitution, c'est quoi ?

Dans les **dernières fiches**, nous venons de voir les **comportements sexuels interdits** par la **loi**.

Mais il existe encore d'autres situations où il peut y avoir **acte sexuel**.

Parfois c'est **autorisé** par la loi, mais à certaines conditions.

Par exemple, la **prostitution** ou la **pornographie**.

Nous allons en parler maintenant.

Une **prostituée** est une personne qui a des **rappports sexuels** avec une autre personne en échange d'argent.

C'est comme cela qu'elle gagne sa vie, c'est son travail.

Payer une prostituée peut coûter cher. Un homme comme une femme peut être une personne qui se prostitue.



Quand nous faisons appel à une **prostituée**, c'est essentiellement pour des **actes sexuels** :

- elle peut nous caresser ;
- elle peut nous **embrasser** ;
- elle peut nous **masturber** ;
- elle peut nous masser ;
- nous pouvons avoir une **relation sexuelle** ;
- elle diminue nos **besoins sexuels**.



Une **prostituée** ne peut pas devenir une petite amie.

Elle ne donne pas d'**amour**.

Il n'y a pas de sentiments.

Ce n'est pas parce qu'elle nous donne du **plaisir sexuel** qu'elle nous aime.

Cela ne dure pas longtemps.



2. Prostitution : les règles à respecter

Quand nous avons une **relation sexuelle** avec quelqu'un dont nous ne sommes pas **amoureux**, il y a aussi des **règles à respecter** :

- respecter **l'intimité** des 2 ;
- respecter le **partenaire** ;
- être tous les 2 d'accord ;
- ne pas avoir de **relations sexuelles** avec sa **famille** ;
- ne pas avoir de relations sexuelles avec des personnes de moins de 18 ans,...

Avec une **prostituée**, c'est pareil !

Quand ces **règles** ne sont pas **respectées**, nous parlons de **dérives de la sexualité** qui ne sont pas acceptables par la **société**.

Cela veut dire que c'est très grave et que cela peut être **puni** sévèrement par la **loi**.



En Belgique, la **prostitution** est **légale**.
Cela veut dire que les **prostituées**
peuvent légalement
pratiquer leur métier.
C'est **autorisé** par la **loi**.

Mais il faut faire attention !
Toutes les prostituées
ne travaillent pas légalement.

Car en Belgique,
le **proxénétisme** est **interdit** par la loi.



C'est quoi le **proxénétisme** ?

Un **proxénète** est une personne
qui **oblige** d'autres personnes
à se **prostituer**
et à lui donner l'argent gagné après.

C'est **illégal** de faire cela.

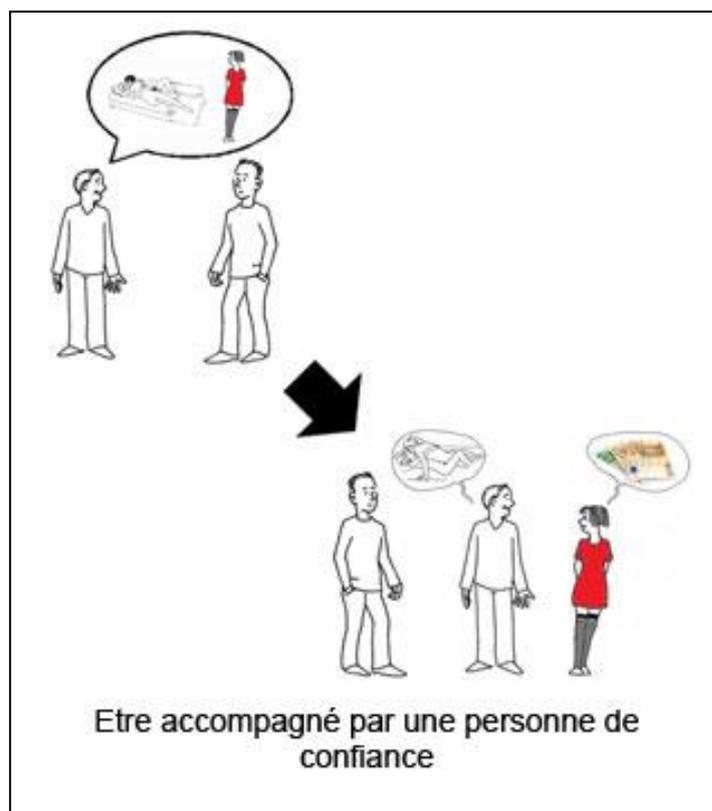


Les personnes qui travaillent pour le **proxénète** sont souvent maltraitées, on les **force** à se **prostituer**, c'est très mal de faire cela et c'est sévèrement **puni** par la **loi**.



3. Peut-on aller voir une prostituée ?

Si vous voulez aller voir une **prostituée** : allez d'abord en parler avec une **personne de confiance**, c'est très important d'être **accompagné** pour la choisir et vérifier qu'on est bien prêt à vivre cela.



Encore quelques conseils importants :

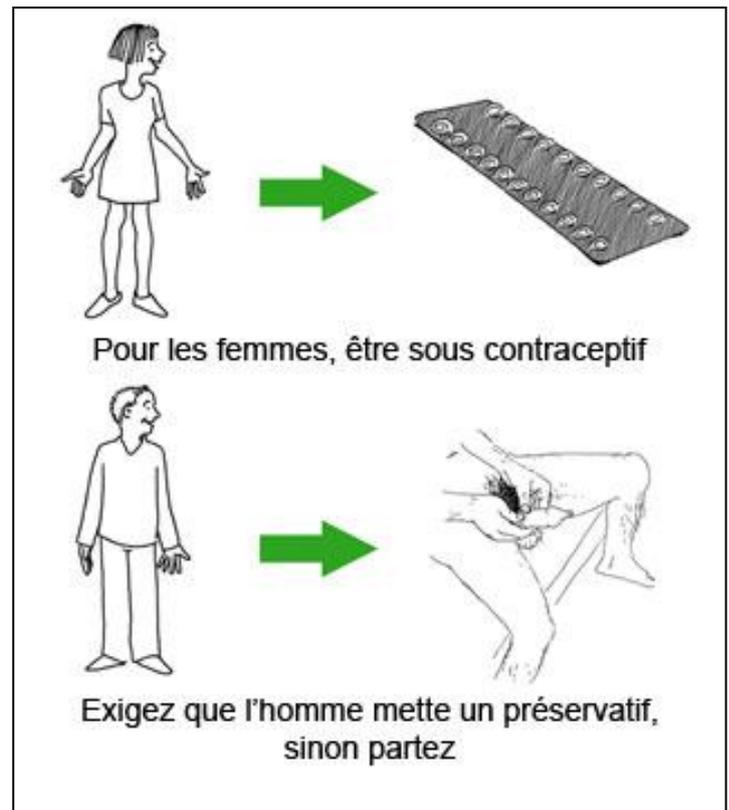
- Assurez-vous, avec la **personne de confiance**, que c'est **permis** par le **règlement** de l'endroit où vous habitez.
- Vous devez avoir plus de 18 ans et ne pas être sous la **loi de protection des personnes majeures**.
- Assurez-vous que la **prostituée** est bien **adulte** et a bien plus de 18 ans.



- Assurez-vous d'avoir assez d'argent car cela coûte très cher !
- Vous devez vous assurer avant que vous savez mettre seul un **préservatif** tout seul, car la **prostituée** ne veut pas toujours le mettre à votre place.
- Vous devez avoir très bien compris qu'elle ne vous donnera pas **d'amour**, juste du **sexe**.



- Si vous êtes une femme, ayez un **contraceptif** et exigez que l'homme mette un **préservatif** ! Sinon, partez.



4. C'est quoi la pornographie ?

On parle de **pornographie** pour toutes les images (magazines, revues, films, **sites Internet**) où on montre les **sexes** ou des actes et des **rapports sexuels** entre personnes.

Voir des images de sexes peut plaire à certaines personnes. Cela peut les aider à être **excité** sexuellement et à trouver du **plaisir sexuel**.



Tout le monde n'aime pas
la **pornographie**.

On ne peut pas **obliger** quelqu'un
à regarder des images
qu'il n'a pas envie de voir.
C'est très mal.

La pornographie est **interdite**
au moins de 18 ans.



Les films
ou les revues **pornographiques**
peuvent aussi aider
certaines personnes
à se masturber.
Ils peuvent diminuer
le **besoin** sexuel.

Mais, dans ce type de films
ou de revues,
l'homme ou la femme
sont **considérés comme** des objets.
Il n'existe pas de **respect** de l'autre.



Il est normal
que ce qu'on voit
dans ces revues ou films
soit différent
de ce qu'on fait dans la vie **réelle**
avec une personne.

Ce sont des professionnels
qui réalisent des images.

Les acteurs de la **pornographie**
ne s'aiment pas, ils font semblant.



Donc, il ne faut pas croire
que ce qu'on voit dans les films **pornos**
c'est comme cela que nous devrions
vivre notre **sexualité**.

Car la sexualité dans la vraie vie
est très différente
de celle qu'on voit dans les films.



5. Quand la pornographie est-elle illégale ?

La **pornographie** est **légale** si vous avez plus de 18 ans et que vous n'êtes pas sous la **loi de protection des personnes majeures**.

L'âge minimum à avoir pour voir certains contenus **pornographiques** est indiqué au moyen de **symboles**.



6. La pornographie, je peux ?

Si vous voulez pouvoir voir des contenus **pornographiques**, demandez à une **personne de confiance** et n'oubliez pas de vérifier que c'est **permis** par le **règlement** de l'endroit où vous habitez.



7. Dictionnaire : pour bien comprendre

Vous pouvez retrouver ici les explications des mots en couleur dans le texte, pour mieux comprendre.



A

Accompagner : Accompagner quelqu'un, cela peut être le guider. Cela peut être pour lui montrer le chemin ou pour lui montrer comment faire quelque chose. Accompagner quelqu'un, c'est aussi l'aider à réaliser ses projets personnels, en respectant ses propres décisions, sans l'influencer.

Acte sexuel : C'est quelque chose que nous faisons en rapport avec notre sexualité.

Adulte : L'âge adulte, c'est la période de vie après l'adolescence et avant la vieillesse. Les adultes ont plus de responsabilités et ne peuvent plus se comporter tout le temps comme des enfants ou des adolescents. En Belgique, on est considéré comme adulte à partir de 18 ans.

Amour : L'amour, c'est un sentiment très puissant que l'on ressent quand on apprécie vraiment quelque chose ou quelqu'un. L'amour peut prendre différentes formes : l'amitié, le sentiment amoureux, ce qu'on ressent pour un membre de sa famille, une passion, et bien d'autres choses encore.

Amoureux : Etre amoureux, c'est ressentir de l'amour très fort pour quelqu'un, ce sentiment est plus fort que l'amitié. Quand 2 personnes sont amoureuses, elles peuvent former un couple, vivre ensemble (ou non), se marier (ou non).

Autoriser : Autorisé, cela veut dire que c'est permis, qu'on peut le faire. C'est OK.

B

Besoin : Un besoin, c'est quelque chose que l'on ressent quand quelque chose nous manque. Il y a différents types de besoins : le besoin de manger, de dormir, de respirer mais aussi le besoin de se sentir aimé, le besoin d'être tranquille, le besoin d'apprendre,...

C

Comportement : Un comportement, c'est une manière d'être et d'agir.

Condition : Une condition, c'est quelque chose qu'on doit obligatoirement remplir pour avoir accès à certaines choses. Par exemple, vous pouvez conduire, à condition d'avoir plus de 18 ans et d'avoir le permis de conduire.

Contraceptif / contraception : La contraception, c'est un moyen utilisé pour pouvoir faire l'amour sans risquer d'être enceinte. Exemples : la pilule, le préservatif,...

Considérer comme : Considérer comme, cela veut dire voir comme.

D

Dérives de la sexualité : Les dérives de la sexualité sont les comportements sexuels qui sont interdits par la loi.

E

Embrasser : Embrasser, cela veut dire faire un bisou.

F

Famille : Une famille, c'est un groupe de personnes qui sont le plus souvent du même sang. Dans une famille, il y a les parents, les enfants, les frères, les soeurs, les oncles, les tantes, les cousins, les cousines, les grands-parents,...

Forcer : Forcer quelqu'un à faire quelque chose, c'est l'obliger à faire quelque chose alors qu'il n'est pas d'accord.

G, H, I

Illégal : Illégal, cela veut dire que ce n'est pas autorisé par la loi, que c'est interdit. Si on le fait quand même, on risque des punitions, des amendes pénales ou des peines de prison.

Interdit : Interdire, cela veut dire ne pas autoriser à faire ou dire quelque chose.

Intimité : L'intimité, c'est ce qui se passe dans la relation entre toi et ton partenaire et que les autres ne peuvent pas voir, ni savoir. C'est un peu comme un secret entre toi et l'autre. Par exemple : tu ne peux te montrer nu que dans l'intimité de ton couple si toi et ton amoureux êtes tous les deux d'accord. On ne peut pas se montrer nu en public.

J, K, L

Légal : Légal, cela veut dire que c'est autorisé par la loi, que ce n'est pas interdit.

Loi : Les lois sont les règles d'un pays que tout le monde doit respecter sinon on peut être puni. C'est la police et le tribunal de justice qui vérifient que tout le monde respecte bien les lois. Exemple de loi : tu ne peux tuer personne.

Loi pour la protection des personnes majeures : Avant, on parlait de minorité prolongée, d'administration provisoire, ou encore de conseil ou d'interdiction judiciaire. Maintenant, c'est fini. Une nouvelle loi a été créée. Tout est regroupé pour

que ce soient les mêmes règles pour tout le monde. Cette nouvelle loi permet aussi que les personnes soient protégées selon leurs besoins et qu'elles aient leur mot à dire.

M

Masturber : Se masturber, c'est se donner du plaisir sexuel tout seul en touchant des parties de son corps (qui donnent du plaisir sexuel), par exemple caresser son sexe.

Minorité prolongée : Une personne sous minorité prolongée est une personne qui est toujours sous la responsabilité légale de ses parents ou de son tuteur légal. Depuis 2014, on ne parle plus de minorité prolongée mais de la loi pour la protection des personnes majeures.

N

Nu / nudité : La nudité, c'est le fait d'être nu, de ne pas porter de vêtements.

O

Obliger : Obliger quelqu'un à faire quelque chose, c'est ne pas lui laisser le choix de faire autrement. On ne peut pas obliger quelqu'un à faire quelque chose d'illégal. Tout comme nous sommes tous obligés d'obéir aux lois de notre pays.

P

Partenaire : Le partenaire, c'est l'autre personne avec laquelle on forme un couple. On peut avoir un partenaire amoureux ou un partenaire de travail, par exemple.

Permettre / permis : Permis, cela veut dire autorisé, c'est Ok tu peux le faire.

Personne de confiance : Les personnes de confiance sont les personnes : qui nous respectent, qui nous écoutent et nous font du bien, qui veillent sur notre sécurité (par exemple: la police, nos référents, nos éducateurs,...).

Plaisir : Le plaisir, c'est ce qui est bien, bon, et agréable. Le plaisir, c'est ce que l'on ressent lorsque l'on se fait du bien ou quand on fait du bien à quelqu'un.

Pornographie : La pornographie, ce sont des images, films, sites Internet,... qui montrent des personnes en train de vivre ensemble des actes sexuels. Attention, ce que nous montre la pornographie est différent de ce qu'on vit dans la réalité. C'est comme les films, ce n'est pas réel, c'est imaginé.

Préservatif : Le préservatif est un objet pour la femme ou pour l'homme qui se vend en pharmacie. Il permet d'avoir des relations sexuelles sans risquer que la femme soit enceinte et sans risquer d'avoir une maladie sexuellement transmissible ou de la transmettre.

Prostituée : Une prostituée est une femme qui se fait payer pour faire l'amour.

Prostitution : La prostitution est l'acte qui consiste à se faire payer pour faire l'amour.

Proxénète / Proxénétisme: Un proxénète est une personne qui oblige d'autres personnes à se prostituer et à lui donner l'argent gagné pour lui après. C'est illégal de faire cela.

Q, R

Rapport sexuel / relation sexuelle : Avoir un rapport sexuel, c'est quand deux personnes décident d'avoir du plaisir ensemble ou d'avoir un enfant. Leurs organes sexuels se touchent. On parle aussi de pénétration.

Réel / réaliste : Réaliste, cela veut dire ce qui est réel, ce qui est vrai, dans la réalité. Le contraire de réaliste, c'est inventé. Par exemples, les rêves ne sont pas réels.

Règles : Les règles sont des choses qu'on nous demande de respecter. Parfois, ce sont des ordres. Les règles sont importantes car elles permettent que tout se passe

bien dans un groupe. Exemple de règle : attendre que l'autre ait fini de parler avant de prendre la parole à son tour.

Règlement : Le règlement, c'est l'ensemble des règles qui définissent comment on peut vivre dans un endroit particulier, ce qu'on peut y faire et ce qu'on ne peut pas y faire.

Ressentir : Ressentir quelque chose, c'est le vivre à l'intérieur de sa tête, c'est le sentir dans son corps.

Respecter : Respecter quelqu'un ou quelque chose, c'est bien se comporter avec lui, être poli, tenir compte de ses droits, de ses envies, de ses besoins,... Tout le monde doit être respecté. Toi aussi, tu as le droit au respect.

S

Sentiment : Un sentiment, c'est ce que l'on ressent à l'intérieur, dans son coeur, dans son corps et dans sa tête, même si rien de particulier ne nous arrive à ce moment. On peut se sentir bien, mal, bizarre,...

Sexe : Le sexe, c'est un mot qui veut dire organe sexuel.

Sexualité / Sexuel : La sexualité, c'est tout ce qui concerne le sexe et les relations sexuelles en général.

Société : La société, c'est un mot pour parler de l'ensemble des personnes d'un pays, par exemple. Les membres d'une société doivent respecter les lois de leur pays.

Statut : Avoir un statut, c'est avoir une position par rapport à la société, c'est appartenir à une certaine catégorie sociale. Exemples : le statut d'ouvrier, le statut de la femme,...

Symbole : Un symbole, c'est une image qu'on choisit pour représenter facilement quelque chose de plus compliqué, par exemple le triangle rouge avec un point

d'exclamation dedans, est un symbole pour dire que c'est dangereux, qu'il y a du danger.

T, U, V, W, X, Y, Z

Pour voir plus de définitions,
rendez-vous sur www.visapourlenet.be.

8. Partenaires

Le projet visa est soutenu financièrement par la Wallonie.

L'élaboration de la rubrique VRAS a été principalement soutenue par :



Certains symboles pictographiques utilisés proviennent de la banque d'images et sont la propriété de CATEDU (<http://catedu.es/arasaac/>).

Ils sont sous licence Creative Commons: CC (BY-NC-SA).

Ils ont été créés par Sergio Palao

et transformés pour illustrer encore plus précisément le texte.

9. Références

Livre : Delville, J., Mercier, M., & Merlin M., (2000) Des femmes et des hommes. Belgique : Presses Universitaires de Namur.

10. Auteurs du texte

Les professionnels qui ont aidé à faire ce texte sont :

Rédacteur : Laëtitia Jacoby, travailleur social, asbl Inter-Actions, service d'accompagnement (Hannut, Belgique). 2007-2008.

Illustrateur : Christophe Preud'homme, éducateur, asbl Inter-Actions, service d'accompagnement (Hannut, Belgique). 2007-2008.

Correcteurs :

Vérification des informations (2010 -2013) : OASIS FAMILIALE, Planning familial de Hannut : Niina Maria Mattila (Coordinatrice de l'opération); Céline Van Heeswyck (Juriste); Delphine Bourdhouxhe et Cécile Virgo (Docteurs en médecine).

Actualisé en 2016 par Laëtitia De Clercq, responsable pédagogique, asbl Inter-Actions, service d'accompagnement (Hannut, Belgique).

Les Experts Visa qui ont vérifié la juste accessibilité de ce texte sont :

Aucun.

Dernière actualisation du texte le : 07/04/2016



Les Experts Visa



Ils révisent des textes, des outils
et la facilité d'utilisation de sites Internet dont Visa.
Ils testent l'accessibilité d'OIP
et donnent leurs avis sur comment
rendre les choses toujours plus accessibles à tous.

Ce texte a été corrigé
avec la collaboration
de l'OASIS Familiale



Plus d'infos sur :
www.visapourlenet.be



Projet Visa pour le net
Asbl Inter-Actions
Rue de Tirlemont, 52/1

4280 HANNUT

019/51.40.77.

visapourlenet@gmail.com

The screenshot shows the homepage of 'Visa pour le net'. At the top, there's a header with a globe icon and the title 'Visa pour le net'. Below the header, there are two main sections: 'Nouveautés' (All news) and 'Informations'. The 'Informations' section is divided into several categories with icons: Citoyenneté (Citizenship), Culture, Logement (Housing), Santé (Health), Vie quotidienne (Daily life), Vie relationnelle (Relationships), Module cuisine (Cooking module), and Module emploi (Employment module). There is also a section for 'Experts Visa' featuring a photo of a man and a globe, with the text 'En savoir plus sur le projet Visa.' At the bottom, there is a navigation bar with icons for 'Internet en sécurité', 'Charte', 'Partenaires', 'Sources', 'Liens', and 'Condi'.

